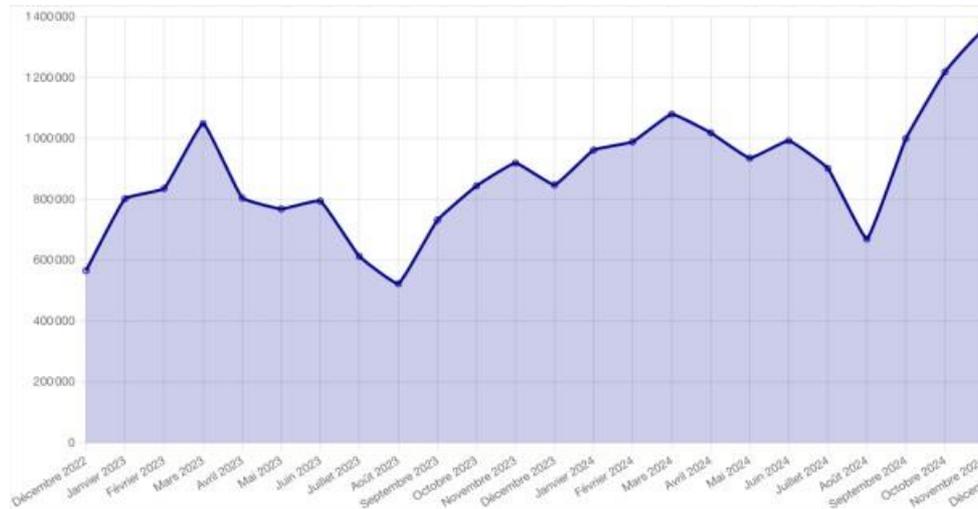


Les automobilistes français battent un nouveau record

Selon les nouveaux chiffres publiés cette semaine par l'Observatoire National du Covoiturage du Quotidien, le nombre de trajets covoiturés atteint un record inégalé en France. La hausse atteint + 47% en un an (entre novembre 2023 et novembre 2024).



Ci-dessus le nombre de trajets covoiturés recensés par l'Observatoire National du Covoiturage du Quotidien en France. Rattaché au ministère des Transports, il agrège chaque mois les données de 23 opérateurs de covoiturage et fait donc figure de référence.

Un covoiturage à deux vitesses

Cette accélération du covoiturage est très inégalement répartie sur le territoire. Elle repose sur le succès d'initiatives locales comme par exemple à La Réunion, à Marseille, à Bordeaux, à Albi...

L'observatoire choisit de mesurer le covoiturage de courte distance (domicile – travail) et non le covoiturage sur les longs trajets (pour partir en week-end ou en vacances). En effet, le premier est jugé plus vertueux d'un point de vue écologique et social et il concentre donc les efforts des pouvoirs publics.

Dans les exemples cités ci-dessus, les territoires et/ou les employeurs locaux ont opté pour des partenariats avec Karos une application spécialement conçue pour les trajets courts (domicile – travail).

Le baromètre de l'autosolisme de Vinci fait-il fausse route ?

Largement relayé cet automne, le baromètre de l'autosolisme de Vinci blâmait les automobilistes français, censés avoir délaissé le covoiturage !

Problème : si l'étude s'appuie sur des technologies très avancées, elle présente néanmoins un angle mort considérable. Les mesures n'ont été réalisées que sur des tronçons autoroutiers du concessionnaire, à proximité de péages.

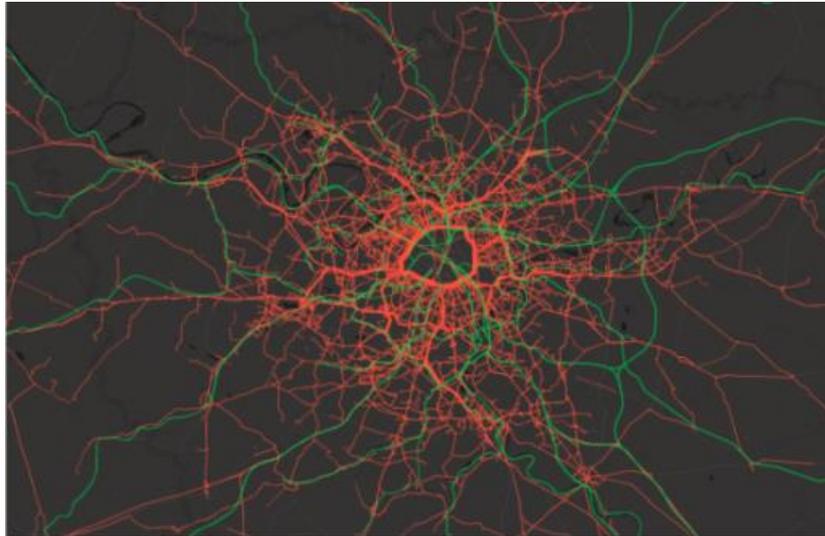
*Or le covoiturage domicile – travail est au contraire plébiscité par des travailleurs modestes, prêts à prendre un passager sur un court trajet pour gagner quelques euros. **Ces nouveaux covoitureurs sont donc totalement allergiques aux péages** et font partie de ceux qui les évitent à tout prix !*

Les résultats du baromètre pourraient donc être interprétés différemment : les automobilistes à la recherche d'économies bouderaient les péages de Vinci et non le covoiturage...

Les sièges vides dans les voitures : un transport public comme un autre ?

L'observatoire cible spécifiquement les trajets réalisés via les plateformes de covoiturage, ces dernières étant les outils utilisés par les collectivités locales pour subventionner et développer le « court-voiturage » (covoiturage de courte distance) en tant que transport public (c'est le cas en Île-de-France depuis de nombreuses années, cf. carte ci-dessous).

Sans forcément le savoir, chaque automobiliste qui rend disponible un siège vide dans sa voiture participe à construire un immense réseau de transport en commun.



Ci-dessus en vert le réseau des transports publics en Île-de-France, en rouge les trajets disponibles en « court-voiturage » (Karos) formant un réseau de transport « augmenté » complémentaire aux transports publics existants.

Plus écologique, plus économique et plus convivial, ce réseau de transport est d'autant plus invisible qu'il n'a pas (encore) déposé un seul préavis de grève à l'approche de Noël...

Karos France